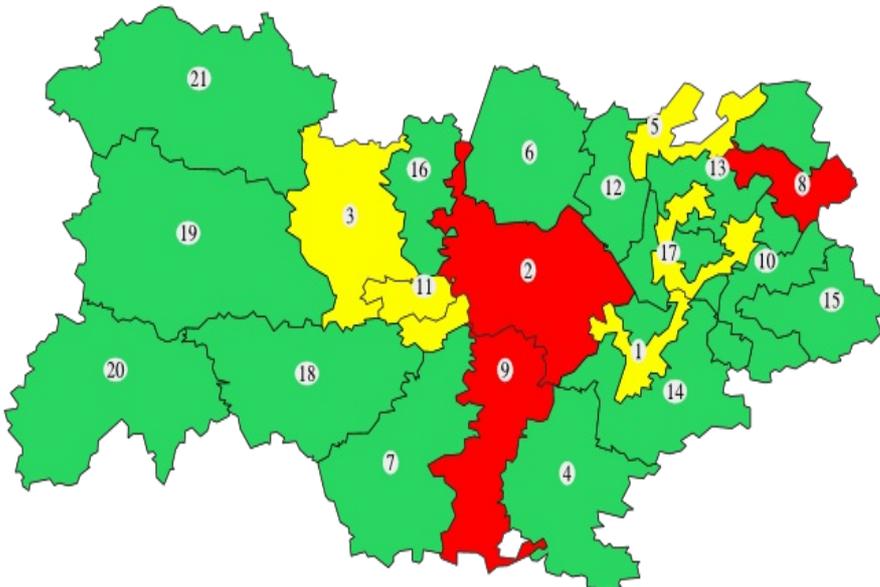


>> Vigilances



Pas de vigilance particulière

Vigilance jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU
 Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU
 Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU
 Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
9	Vallée du Rhône	PM10	50
2	Bassin Lyon Nord-Isère	PM10	50
8	Vallée de l'Arve	PM10	50
11	Bassin Stéphanois	PM10	50
5	Bassin Lémanique	PM10	50
3	Contreforts Massif Central	PM10	50
17	Zone urbaine des Pays de Savoie	PM10	50
1	Bassin Grenoblois	PM10	50

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

Les conditions restent anticycloniques avec un ciel dégagé et des températures froides la nuit, entraînant une hausse des émissions de particules liées au chauffage. Par ailleurs, les masses d'air sont stables et les inversions de températures favorisent l'accumulation des polluants.

Hier, des dépassements du seuil d'information ont été constatés sur la Vallée de l'Arve, sur le Bassin lyonnais/nord-Isère, la Vallée du Rhône, les Contreforts du Massif Central, l'ouest de l'Ain et l'Ouest Ardèche.

Aujourd'hui, des dépassements du seuil d'information sont attendus dans la Vallée de l'Arve, le Bassin lyonnais/nord-Isère, la vallée du Rhône, les contreforts du Massif Central, les bassins stéphanois et grenoblois, la Zone Urbaine des Pays de Savoie et le Bassin lémanique.

Demain, malgré une légère baisse des niveaux sur le centre de la région due à un brassage atmosphérique plus important, des dépassements seront encore possibles sur le Bassin lyonnais/nord-Isère et la Vallée du Rhône. La Vallée de l'Arve restera soumise à des concentrations élevées et donc également à un risque de dépassement.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre.

Prochain bulletin demain jeudi 27 janvier à 13h30

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Évitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écoquage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes